



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS-CATÉSIS**  
**Registre des délibérations**  
**du Conseil communautaire**

-----  
**Séance du 15 avril 2024**

**Date de convocation : 08 avril 2024**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Carnières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2024/41 - Budget annexe Zone d'Activités Économiques - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2024**

**Membres présents (53 titulaires et 1 suppléant)** : PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BRICOUT Frédéric, DOYER Claude, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

**Membres excusés (1)** : GOURAUD Francis

**Membres absents (10)** : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, MATON Audrey, TRIOUX COURBET Sandrine, GERARD Jean-Claude, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, MAILLY Chantal

**Membres ayant donné procuration (9)** : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, GAVE Nathalie à BACCOUT Fabrice, OLIVIER Jacques à DUDANT Pierre-Henri, LEDUC Brigitte à HENNEQUART Michel, COLLIN Denis à MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, DAUCHET Martine à THUILLEZ Martine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, RIBES-GRUERE Laurence à DOERLER-DESENNE Axelle

**Secrétaire de séance** : RICHARD Jérémy

2024/

## Délibération 2024/41 - Budget annexe Zone d'Activités Économiques - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2024

Considérant la date butoir du vote du budget primitif fixée au 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte,  
 Considérant la note de synthèse présentée par Madame la Vice-Présidente en charge des finances,  
 Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les collectivités de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- De préciser que le budget primitif de 2024 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2023
- D'adopter dans l'ensemble le budget primitif 2023 du budget annexe Zone d'Activités Économiques comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 527 737,47	5 734 875,51
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 140,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 202 998,04	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		5 734 875,51	5 734 875,51
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 545 776,31	8 545 776,31
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		8 545 776,31	8 545 776,31
TOTAL DU BUDGET (4)		14 280 651,82	14 280 651,82

2024/

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 880,00	2 880,00	0,00	0,00	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	14 460,00	1 260,00	5 000,00	5 000,00	6 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 340,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>9 140,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 053,70	0,00	23 702,30	23 702,30	23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>82 053,70</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>99 393,70</b>	<b>4 140,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>28 702,30</b>	<b>32 842,30</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 099 598,92		5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 099 598,92</b>		<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 198 992,62</b>	<b>4 140,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 531 877,47</b>
--------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>202 998,04</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

2024/

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 113 953,13	0,00	207 138,04	207 138,04	207 138,04
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 113 953,13</b>	<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 113 953,13</b>	<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	898 869,50		3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 291 783,12		2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 190 652,62</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>TOTAL</b>		<b>5 304 605,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5 734 875,51</b>	<b>5 734 875,51</b>	<b>5 734 875,51</b>
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
--	--	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						<b>5 734 875,51</b>
---	--	--	--	--	--	---------------------

2024/

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	817 815,80	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>817 815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>
66	Charges financières	22 008,07	0,00	18 033,84	18 033,84	18 033,84
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>839 823,87</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	898 869,50		3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 291 783,12		2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 190 652,62</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>TOTAL</b>		<b>4 030 476,49</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>8 545 776,31</b>

2024/

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	923 688,85	0,00	3 046 741,14	3 046 741,14	3 046 741,14
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 099 598,92		5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 099 598,92</b>		<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>




<b>TOTAL</b>	<b>4 023 287,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTIPE</b>					<b>0,00</b>
---	--	--	--	--	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>					<b>8 545 776,31</b>
--	--	--	--	--	---------------------

Annexe(s) - [BP 2024 - Zone d'Activités Économiques](#)

Annexe(s) - [Note synthétique globale budget primitif 2024](#)

<p>Le secrétaire de séance, Jérémy RICHARD</p>  <p><b>IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS</b></p> <p>Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.</p>	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 19/04/2024 Publication le 19/04/2024</p> <p>Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--

# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

Aux termes des dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des collectivités territoriales : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le budget primitif prévoit les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes. Chaque section –fonctionnement et investissement –doit être équilibrée, tant pour le budget principal conformément aux exigences du cadre légal de la comptabilité publique.

Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, unité, universalité, spécialité, et sincérité.

Pour financer les investissements 2024, la Ca2c doit prélever sur les excédents reportés à hauteur de 4 086 865 €

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	9 673 085,76	9 542 512,38
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	2 405 228,27	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 535 801,65
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		12 078 314,03	12 078 314,03
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	48 407 869,58	44 321 003,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 230 094,98
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		48 407 869,58	58 551 098,57
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>60 486 183,61</b>	<b>70 629 412,60</b>



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services :

- Les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité :
  - Les charges à caractère général (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, frais télécommunication, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures ...)
  - Les charges de personnel
  - Les charges financières liées à la dette
  - Les dotations aux amortissements, provisions...2
  - L'autofinancement (solde excédentaire de la section de fonctionnement affecté à l'investissement)

**Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 48 407 869 € euros.**

- Les recettes que la collectivité peut percevoir et qui permettent le financement des dépenses de fonctionnement :
  - Impôts et taxes
  - Dotation de l'état
  - Les produits de services (loyer du pôle d'entreprise, recette aire d'accueil gens du voyage...)

**Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 44 321 003 € euros.**

**4 086 866 € devront être prélevé sur les excédents antérieurs afin de financer le programme d'investissement 2024**





# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### Les dépenses de fonctionnement

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
<b>Fonctionnement dépense</b>	<b>38 374 436</b>	<b>48 407 869</b>	<b>10 033 433</b>
<b>Opération d'ordre</b>	<b>3 019 554</b>	<b>9 104 523</b>	<b>6 084 970</b>
22 DEPENSES IMPREVUES	0	0	0
23 VIREMENT A LA SECT. D'INV.	0	6 855 667	6 855 667
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 019 554	2 248 856	-770 698
<b>Dépense réel</b>	<b>35 354 882</b>	<b>39 303 345</b>	<b>3 948 463</b>
11 CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 056 039	7 341 523	285 485
12 CHARGES DE PERSONNEL	2 499 445	2 731 341	231 896
14 ATTENUATION DE PRODUITS	13 646 351	13 791 627	145 276
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	11 214 493	14 580 283	3 365 790
66 CHARGES FINANCIERES	728 933	653 703	-75 231
67 CHARGES SPECIFIQUES	1 245	1 276	31
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	208 377	203 592	-4 785

- Les charges à caractère général (011)

	CA 2023	BP 2024	Evolution
<b>11 CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>	<b>7 056 039</b>	<b>7 341 523</b>	<b>285 485</b>
60 - Achats fourniture, Fluide, carburant	1 180 422	1 221 596	41 175
61 Service extérieur	5 313 367	5 541 923	228 555
62- Autres services extérieurs	537 662	552 802	15 140
63 - Impot taxe	24 588	25 202	615

Elles représentent près de 18% des dépenses réel de fonctionnement et augmentent de 4.05% par rapport à 2023

**Comptes 60 :** fluides, carburants, fourniture de petit matériel pour les brigades. 75% des dépenses sont affectées aux consommations d'électricité 917 k€.

**Comptes 61 et 62 :** les services extérieurs, prestations de service, assurances, entretien et maintenance du patrimoine...

Les délégations des services publics représentent 91% des dépenses soit

- 1 654 k€ pour la compétence gestion des Espaces nautique intercommunal (+111 k€)
- 3 420 k€ pour la compétence transport (+ 137 k€)

**Comptes 63 :** les impôts et taxes versés, restent stable par rapport à 2023

- Les charges de personnel (012)

Les dépenses liées au personnel représentent 6.9% des dépenses réelles de fonctionnement. Le budget 2024 prévoit une augmentation des charges de personnel de + 9.2% par rapport au budget



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

2023 soit un montant total de charges de 2 731 341 € (+ 231 896 € par rapport à 2023) qui tient compte des éléments suivants :

Des mesures externes à la collectivité décidées par l'Etat :

- **Revalorisation du point d'indice** pour tous les agents de la fonction publique (+1.5%) décidée par l'état et effective au 01<sup>er</sup> juillet 2023 pour faire face à la hausse de l'inflation. Le budget 2024 tient compte de l'extension en année pleine de cette revalorisation + 29 494 €.
- **La revalorisation statutaire des grilles de 5 points d'indice pour tous les grades**, décidée également par l'état et mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette mesure se traduit par une revalorisation de 25€ brut mensuel par agent (coût pour la collectivité +24 967 €)

Des mesures internes à la collectivité :

- **Le Glissement vieillesse technicité (GVT)**, correspondant à l'évolution mécanique des carrières des personnels (avancement de grade et d'échelon, promotion interne, réussite aux concours etc.). Sur l'exercice 2024 les prévisions actuelles font état d'un montant GVT à +1%.
- **Projet de territoire** afin d'accroître les services d'appui technique aux communes, il a été acté le renforcement des effectifs des brigades (vertes, patrimoine et peinture) coût annuel pour la collectivité pour 5 recrutements + 160 000 €.

- **Atténuation de produit (014)**

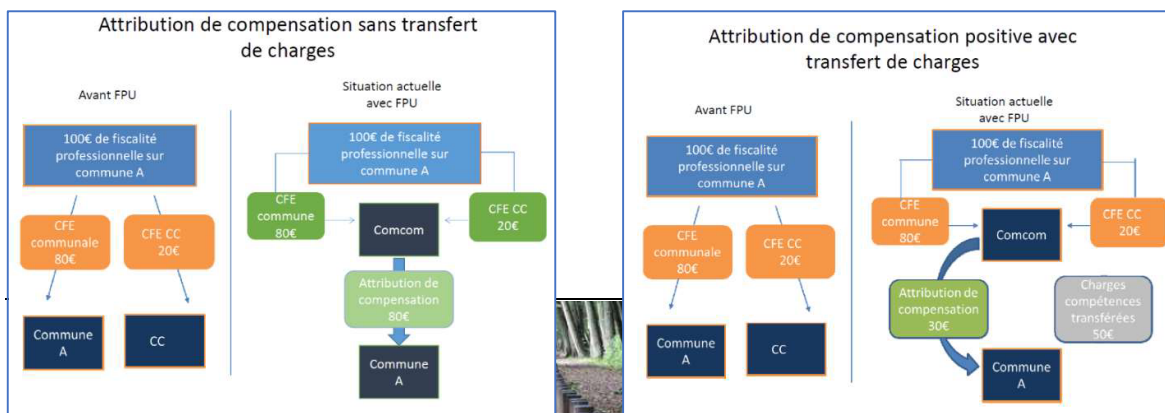
Les attributions de compensation (13 791 k€ en 2024) constituent le deuxième poste de dépenses et représentent plus de 35 % des dépenses.

C'est une dépense obligatoire pour la Communauté d'Agglomération.

La Communauté d'Agglomération répond au régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique, c'est à dire que l'ensemble des produits fiscaux des entreprises lui est reversé. Cette perte de produit fiscal pour les communes est compensée strictement par une attribution de compensation (AC) qui est versée par la Communauté d'Agglomération aux communes chaque année.

Dès lors, il est soustrait à cette Attribution de Compensation les charges transférées par les communes dans le cadre de transferts de compétence au profit de la Communauté. (Ex de transfert de compétence et donc de charge : éclairage public, petite enfance, GEPU...)

Si les charges transférées sont plus élevées que les produits fiscaux transférés, alors l'Attribution de Compensation sera négative, c'est à dire que ce sera à la commune de verser une compensation à la Communauté d'agglomération.



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### - Autres charges de gestion (065)

Elles représentent près de 37% des dépenses totales de fonctionnement. Il s'agit du premier poste de dépenses.

Ce chapitre comprend pour l'essentiel le montant des cotisations et des subventions allouées Aux associations et aux budgets annexes :

Compétence ordures ménagères et déchetterie : 7 467 181 € (SIAVED)

Compétence GEPU : 1 522 424 € (SIDEN SIAN, Regie) + 92 k€

Compétence GEMAPI : 510 568 € (SMABE...) + 14 k€

Compétence petite enfance : 325 047 € (Maison enchantée, Les enfants du pays de Matisse...)

Compétence Tourisme : 411 000 € (Agence d'attractivité, Entretien de la Sambre)

Aide aux permis : 300 000 €

Subvention aux budgets annexes : 215 312 € pour le crématorium et 3 169 380 € pour le budget zone d'activité économique

Le projet d'aménagement de la zone d'activités sur le site a été étalé sur plusieurs d'années en 1<sup>ère</sup> phase : Aménagement des accès au site sur les routes départementales 643 et 932

2de phase : Aménagement de l'Assainissement et des réseaux divers

3ème phase : Aménagement des voiries en fonction de la commercialisation

- Un réseau de voiries articulé autour d'un axe principal. Les voies et les carrefours offriront un Dimensionnement suffisant pour permettre le transit des poids lourds à double sens. Deux voies secondaires permettront la desserte des parcelles et l'accès aux ouvrages d'assainissement pluvial Notamment.

- D'une chaussée à double sens de 7 mètres de large ;

- D'un cheminement piétons/cycles à double sens de 3 mètres de large ;

- De stationnements pour Véhicules Légers, d'un côté de la chaussée, de 2,50 mètres de large ;



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

- De stationnements pour Poids Lourds, d'un côté de la chaussée, de 2,80 mètres de large ; Bordés d'un trottoir de 1,20 mètre de large.

Un giratoire central de 40 mètres de diamètre permettra la distribution et giration aisée des parcelles et entreprises ; Complété par deux aires de retournement de 22 mètres de diamètre en bout des voies en impasse.

Ces dépendances de voiries et aires de stationnements seront éclairées selon les règles en vigueur à la CA2C, par des luminaires équipés de lampes Leds respectant la faune et la flore, et limitant les consommations d'énergies



### - Charge financière (66)

Avec un encours de dette qui s'établit à 17 995 083 € au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la CA2C continue d'afficher une bonne maîtrise de son endettement. Un désendettement de 7 537 136 depuis le début de mandat 2020 et un financement de ses projets sans recours à l'emprunt.

A noter que la Ca2C affiche une dette classée «1A » (produits non risqués) pour 92% et «1B » (à risque faible et limité) pour 8.68% selon les critères de la charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales, dite « Charte Gissler ». La « toxicité » de l'encours est donc quasi nulle.

### - Dotation aux provisions 68

La dotation aux provisions est une **opération comptable qui consiste à constater : la dépréciation d'un actif ; une charge à payer ultérieurement**, elle est fluctuante d'une année à l'autre.

Le montant de compensation Transport versé par la région est défini sur la base du montant de la contribution régionale versée au titulaire du contrat de l'année d'exploitation actualisé en fonction de la fréquentation. Cette actualisation n'ayant pas encore été calculée il convient de provisionner cette somme pour l'année 2024.



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### - Opération d'ordre (042 – 023)

Elles sont constituées des opérations de transfert entre sections, inscrites pour la contrepartie en recettes de la section d'investissement : les amortissements pour 2 248 856 €. A noter que le virement à la section d'investissement (autofinancement prévisionnel) est de 6 855 667 €

### Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts directs et indirects, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions et loyers des locaux du pôle d'entreprise.

**Le montant prévisionnel des recettes de fonctionnement pour l'année 2024 s'élève à 44 321 003 € euros + 14 230 095 € d'excédent antérieur**

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
<b>FR ordre</b>	<b>43 854 597</b>	<b>58 548 099</b>	<b>14 693 502</b>
FR ordre	406 144	14 334 364	13 928 219
42 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	406 144	104 269	-301 876
2 Excédent antérieur reporté	0	14 230 095	14 230 095
<b>Fr réel</b>	<b>43 039 508</b>	<b>44 213 735</b>	<b>1 174 227</b>
13 ATTENUATION DE CHARGES	156 824	123 788	-33 036
70 PRODUITS DES SERVICES	557 174	424 673	-132 501
73 IMPOTS ET TAXES	29 724 516	30 686 068	961 552
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	12 347 754	12 872 218	524 464
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	176 491	30 238	-146 253
76 PRODUITS FINANCIERS	76 749	76 749	0
<b>FR exceptionnel</b>	<b>408 944</b>	<b>0</b>	<b>-408 944</b>
77 PRODUITS SPECIFIQUES	408 944	0	-408 944



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### - Impôts et Taxe (73)

	1386 Produit définitif issus de la fiscalité - 2023	BP 2024	Evolution
Taxe d'habitation	219 281	168 241	-51 040
Taxe foncière	3 271 226	3 404 570	133 344
Taxe foncière non bâties	405 258	421 129	15 871
TEOM	8 147 639	8 466 597	318 958
GEMAPI	434 848	451 807	16 959
CFE	3 919 594	4 531 443	611 849
TASCOM <sup>2</sup>	758 687	758 688	1
FCTVA CVAE	2 246 708	2 337 396	90 688
FCTVA TH	4 835 901	5 031 101	195 200
IFER	885 725	907 883	22 158
Taxe additionnelle	86 325	90 224	3 899
Rôle supplémentaire	335 486	0	-335 486
<b>Fiscalité</b>	<b>25 546 678</b>	<b>26 569 079</b>	<b>1 022 401</b>

Chaque année la valeur locative, définie initialement par les services fiscaux de l'Etat, est réévaluée sur la base de l'inflation. L'évolution de la fiscalité suit les prévisions inscrites dans la LF 2024 par une augmentation des bases de 3.9% pour les impôts ménages. Cette donnée est importante car elle permet à notre EPCI d'avoir une dynamique importante de ses recettes fiscales avec un **taux d'imposition inchangé**.

La CFE quant à elle est estimée selon les prévisions reçues + 15.61% + 611 849 €. La base d'imposition de la CFE est constituée par la valeur locative des biens immobiliers utilisés par l'entreprise **au cours de l'année N-2**. Pour la CFE due au titre de 2024, il faut prendre en compte les biens utilisés en 2022.

La fraction de TVA nationale attribuée au titre de la taxe d'habitation pour chaque EPCI devrait elle aussi évoluer de 4.4%.

Les rôles supplémentaires résultant d'omissions ou d'inexactitudes des impositions sont imprévisible d'une année sur l'autre.

	2023	BP 2024	Evolution
FRNGIR	3 163 008	3 163 008	0
Attribution de compensation -	226 984,96	217 882,00	-9 103
FPIC	696 841,00	696 841,00	0
Taxe de séjour	39 258,38	39 258,38	0
<b>Autre 73</b>	<b>4 126 092</b>	<b>4 116 989</b>	<b>-9 103</b>



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### - Dotation et Subvention (74)

	CR 2023	BP 2024	Évolution
<b>Dotation de base</b>	1 193 808	1 193 808	
<b>Dotation de compensation</b>	3 617 406	3 563 145	- 54 261
<b>DCRTP</b>	1 637 433	1 627 249	- 10 184
<b>FDPTP</b>	162 986	156 140	- 6 845
<b>ALLOCATION COMPENSATRICE CFE + TH</b>	2 597 301	3 207 038	+ 609 737
<b>Compensation compétence Transport</b>	3 010 700	3 007 918	- 2 782
<b>Aide aux logements temporaire</b>	101 721	101 721	

#### Dotation de base – € montant non connu

Destinée à aider la CA dans son fonctionnement, elle est calculée en fonction de la richesse fiscale de l'EPCI, du revenu imposable moyen des habitants et de son niveau d'intégration. Le PLF 2024 estime les recettes des dotations stables.

#### Dotation de compensation - 54 261 € montant non connu

Dans le cadre d'une stabilisation en valeur de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État aux collectivités territoriales, avec la progression de la population, le soutien à la péréquation et la progression de l'intercommunalité, il est introduit depuis 2012 un écrêtement uniforme de la compensation « part salaires » de la dotation de compensation dont le taux est fixé par le comité des finances locales. En 2024 l'écrêtement se situerait entre -1.3% et -1.5%

En parallèle, la DCRTP – 10 184 € et FDPTP – 6 845 € dotation et fonds de compensation de la réforme de la taxe professionnelle permettant le maintien d'un plancher de ressources pour chaque catégorie de collectivités a également été mise en place. Une baisse de 1.3% est actée dans la loi de finances 2024.

**Allocation Compensatrice** les pertes de ressources consécutives à des mesures d'exemption, d'exonérations, d'abattements ou de plafonnements des taux décidées par la loi sont compensées par l'État tel que la réforme des impôts dit de production exonération de 50% de la CFE pour les industries. En 2024 il est à noter une forte hausse à la suite du développement 2022 des industries sur notre territoire

**Allocation Compensatrice Compétence Transport** Le transfert de la compétence Transport est compensé par la région selon la base du montant de la contribution régionale versée au titulaire du contrat de l'année d'exploitation 2020 (année de prise de compétence).

**Aide au logement temporaire** Aide financière de l'état pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Caudry et du Cateau



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

- Les Autres Produits 655 448 € (- 311 790 €)

Les **mise à disposition de personnel** consiste pour la Ca2c à prêter son personnel à une structure qui en a besoin en contrepartie d'un financement :

Crématorium 123 788 €

Piscine 51 084 €

Agence d'attractivité 121 345 € Agence d'attractivité

### Location du pôle d'entreprise 16 417 € contre 114 256 € en 20213

Il est à noter une baisse du produit encaissé au titre des locations du pôle d'entreprise – 97 839 € ses trois principaux locataires quittant les lieux.

- Printycolors : installée sur place depuis 2015 déménage en raison de son expansion sur un site vendu par la Ca2c
- Le centre de formation pour adultes AIDEQ quitte le territoire.
- Dépositaire de la Voix du Nord : (départ en juin) cessation d'activité à la suite d'un départ en retraite.

### Compétence Aire d'accueil des gens du voyage

- Il est à noter l'inscription de 118 940 € en recettes montant identique à 2023, cependant il convient d'être vigilant car 33% de la facturation reste impayée à ce jour.

Pour rappel le coût de l'électricité a bondi pour les deux aires d'accueil des gens du voyage de 31 606.91 € à 156 669.61 en 2023. Malgré la prise en charge d'une partie du coût de la facture par notre EPCI, les impayés s'accumulent sur le site de Caudry à hauteur de 40 000 €.

Compétence Gestion des espaces Nautiques, Location domaine public 88 891 €, intéressement sur le résultat 76 748 €

## La section d'investissement

### Les recettes d'investissement

<b>Investissement Recettes</b>	<b>5 861 869</b>	<b>12 078 314</b>	<b>6 216 445</b>
<b>Opération d'ordre 2</b>	<b>4 186 036</b>	<b>4 784 658</b>	<b>598 622</b>
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 019 554	2 248 856	-770 698
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 166 482	0	-1 166 482
1 Excédent antérieur reporté	0	2 535 802	2 535 802
<b>Investissement Recette</b>	<b>1 675 833</b>	<b>7 293 656</b>	<b>5 617 823</b>
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 197 146	437 989	-759 157
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 583	0	-4 583
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 233	0	-96 233
21 VIREMENT DE SECTION FONCTION.	0	6 855 667	6 855 667
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	377 872	0	-377 872





# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

Les subventions d'investissements inscrites dans le BP 2024 sont des aides financières qui ont été octroyées à titre définitif. Ces subventions servent à financer principalement des investissements 2023 :

Subventions notifiées	437 989 €
Mise en place d'une signalétique économique	20 000 €
Fonds vert – Rénovation énergétique	201 524
Fonds vert – Déploiement LED	200 465
LEADER – Mobilier Maison Forestière	16 000

Les opérations d'ordres : elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement, elles concernant toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire pour un montant identique

### L'AUTOFINANCEMENT

	BP 2024
Recette réelle de fonctionnement	44 213 735
Charge réelle de fonctionnement	- 39 303 345
Capacité autofinancement	= 4 910 390
Remboursement capital	- 1 959 017
Subvention notifiées	+ 437 989
Capacité de financement	= 2 951 373

### Les Dépenses d'investissement

Section	CA 2023	BP 2024	Evolution
<b>Investissement dépense</b>	<b>6 840 620</b>	<b>9 673 086</b>	<b>2 732 465</b>
<b>Opération d'ordre 2</b>	<b>1 572 627</b>	<b>104 269</b>	<b>-1 468 358</b>
40 TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	406 144	104 269	-301 876
41 OPERATIONS PATRIMONIALES	1 166 482	0	-1 166 482
<b>Opération réel</b>	<b>5 267 994</b>	<b>9 568 817</b>	<b>4 200 823</b>
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	156 901	0	-156 901
16 EMPRUNTS ET DETTES	1 953 370	1 959 017	5 647
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	133 657	100 000	-33 657
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	771 548	1 910 000	1 038 452
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 251 661	5 599 800	3 348 139
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	857	0	-857



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

La communauté d'Agglomération arrive à dégager **2 951 373 €** pour financer ses investissements 2024.

Afin de financer ses projets d'investissement 7 609 800 € la Ca2c doit prélever 4 658 427 € sur ses excédents. *Rappel Excédent 2023 4 485 345 €*

*Les investissements Récurrents 2 275 000 € :*

<b>Entretien du parc Eclairage public</b>	500 000
<b>Matériel Brigade</b>	200 000
<b>Aide Politique Logement et Habitat</b>	60 000
<b>Gros Entretien et Réparations bâtiments</b>	200 000
<b>Voirie Intercommunale</b>	200 000
<b>Subventions aux entreprises</b>	250 000
<b>Fonds de concours communes classique</b>	300 000
<b>Fonds de concours communes développement durable</b>	200 000
<b>Fonds de concours Abris Bus</b>	100 000
<b>Signalétique mobilité</b>	200 000
<b>Divers plateaux sportifs</b>	50 000
<b>Autres</b>	15 000

*Les projet 2024 : 5 334 800 €*

<b>Isolation Bâtiment</b>	1 234 800
<b>Aménagement Gare Routière (acquisition et travaux)</b>	1 500 000
<b>Financement Rebond industriel</b>	1 000 000
<b>Enrobée zone vallée hérie</b>	600 000
<b>Construction Crèche Walincourt</b>	800 000
<b>Changement des Horloges Eclairage Public</b>	100 000
<b>Etude financement DGF</b>	50 000
<b>Étude réhabilitation des crèches communautaires</b>	50 000



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

### LES BUDGETS ANNEXES

#### Le crématorium :

Fonctionnement dépenses		707 150
Fonctionnement recette		497 760
Résultat de fonctionnement (Hors subvention d'équilibre)		- 209 389.56

L'augmentation des Tarifs permettrait une augmentation des recettes de 52 900 €, cependant celle-ci devrait être absorbé par l'ouverture du crématorium de Fourmies entraînant une baisse potentielle de crémation de 60 par an soit 35 000 € et la forte augmentation du Gaz + 24 000 €

Le déficit du Budget est structurel, le bail emphytéotique et la maintenance du four représente 65% du budget.

Le déficit de la section de fonctionnement – 209 389 € sera comblé par une subvention d'équilibre du budget principal. Le budget est donc présenté en équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 707 150 € et présente un suréquilibre en section d'investissement, c'est à dire que le montant total des recettes est supérieur au montant total des dépenses (amortissement)

#### Location développement économique :

Ce budget annexe permet le suivi des activités des services publics industriels et commerciaux de location de bâtiment à destination économique.

Ce budget présente un suréquilibre en section de fonctionnement, c'est à dire que le montant total des recettes est supérieur au montant total des dépenses (recette importante par suite des opérations de vente antérieures...)

Investissement Dépense	328 172
Investissement Recette	484 109.22

Le budget est équilibré en section d'investissement à hauteur de 477 845.27 €

#### Zone d'activité économique :

Pour développer le secteur économique sur le territoire, la Ca2C a acquis par voie amiable ou par voie de DUP, un certain nombre de terrain. Ces acquisitions permettent de constituer des réserves foncières, qui sont/seront ensuite revendus à des acteurs économiques.

Ce budget n'étant pas productif de revenu de fonctionnement il est financé en totalité par une subvention d'équilibre du budget principal.



# Note de présentation synthétique

## Budget primitif 2024

Le budget est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 8 545 776.31 € dont 3 046 741.14 € de subvention d'équilibre pour le financement des travaux de la zone d'activité des 4 vaux.

Le budget est équilibré en section d'investissement à hauteur de 5 734 875.51 €

### Budget Service des eaux et service assainissement :

Suite du transfert définitif de la compétence eau et assainissement au Syndicat mixte SIDEN SIAN, peu de crédit son ouvert sur ces budgets :

10 € en section de fonctionnement dépense du budget Service des eaux, afin de prendre en charge les écarts de centimes de TVA

Et 23 309.54 € en section de fonctionnement recette (subvention d'équilibre pour le financement du déficit reporté) du budget Service Assainissement afin de respecter le principe d'équilibre.



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**AUTRES : ZAC DE LA VALLEE D HERIE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003063300081

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CAUDRY

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

BUDGET : ZAC DE LA VALLEE D HERIE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

## II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

## III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

## IV - Annexes

### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	46
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	51
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	53
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	59
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	60
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	61
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	63
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	64
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	67
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	5 153 200,07	7 255 764,48	-2 098 424,41	A1 4 140,00
<b>Investissement</b>	2 593 145,06	4 495 760,15	(3) -2 105 613,13	A2 -202 998,04
<b>Fonctionnement</b>	2 560 055,01	2 760 004,33	(4) 7 188,72	A3 207 138,04

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 4 140,00	III + IV 0,00	B1	-4 140,00	
<b>Investissement</b>	I 4 140,00	III 0,00	B2	-4 140,00	
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-207 138,04
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	207 138,04

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>4 140,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
<b>018</b>	<b>RSA</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (reçues) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Cpte de liaison : affectation (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (3) (5)</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>45</b>	<b>Chapitres d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Prod. services, domaine, ventes diverses</b>	<b>0,00</b>
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>731</b>	<b>Fiscalité locale</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (4)</b>	<b>0,00</b>
<b>016</b>	<b>APA</b>	<b>0,00</b>
<b>017</b>	<b>RSA / Régularisations de RMI</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits spécifiques (4)</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>	<b>A</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 527 737,47	5 734 875,51
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 140,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 202 998,04	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>		<b>5 734 875,51</b>	<b>5 734 875,51</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 545 776,31	8 545 776,31
+		+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>		<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		<b>14 280 651,82</b>	<b>14 280 651,82</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	022	<b>0,00</b>
---	-----	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 880,00	2 880,00	0,00	0,00	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	14 460,00	1 260,00	5 000,00	5 000,00	6 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 340,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>9 140,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	82 053,70	0,00	23 702,30	23 702,30	23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>82 053,70</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>99 393,70</b>	<b>4 140,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>28 702,30</b>	<b>32 842,30</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	3 099 598,92		5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>3 099 598,92</b>		<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

<b>TOTAL</b>	<b>3 198 992,62</b>	<b>4 140,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 531 877,47</b>
--------------	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>202 998,04</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 113 953,13	0,00	207 138,04	207 138,04	207 138,04
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 113 953,13</b>	<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 113 953,13</b>	<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>	<b>207 138,04</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	898 869,50		3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	2 291 783,12		2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 190 652,62</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>TOTAL</b>	<b>5 304 605,75</b>	<b>0,00</b>	<b>5 734 875,51</b>	<b>5 734 875,51</b>	<b>5 734 875,51</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

#### Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>28 702,30</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	817 815,80	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	5,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>817 815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>
66	Charges financières	22 008,07	0,00	18 033,84	18 033,84	18 033,84
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>839 823,87</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	898 869,50	0,00	3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 291 783,12	0,00	2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 190 652,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 030 476,49</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	923 688,85	0,00	3 046 741,14	3 046 741,14	3 046 741,14
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	3 099 598,92	0,00	5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>3 099 598,92</b>	<b>0,00</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

<b>TOTAL</b>	<b>4 023 287,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>28 702,30</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	23 702,30	0,00	23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	2 880,00	0,00	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 260,00	0,00	6 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		5 499 035,17	5 499 035,17
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>32 842,30</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 531 877,47</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>202 998,04</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 000 000,00		3 000 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	5,00	0,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	18 033,84	0,00	18 033,84
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 529,47	4 529,47
71	Production stockée (ou déstockage)		2 499 035,17	2 499 035,17
023	Virement à la section d'investissement		3 024 172,83	3 024 172,83
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>3 018 038,84</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>8 545 776,31</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations	0,00	4 529,47	4 529,47
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	2 499 035,17	2 499 035,17
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	3 024 172,83	3 024 172,83
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>207 138,04</b>
---------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00	0,00	0,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	5 499 035,17	5 499 035,17
72 Production immobilisée	0,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00
731 Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	3 046 741,14	0,00	3 046 741,14
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>8 545 776,31</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

### DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 198 992,62</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 531 877,47</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 880,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 460,00	1 260,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 260,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 340,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>9 140,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	82 053,70	0,00		23 702,30	23 702,30		23 702,30	23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>82 053,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>99 393,70</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>28 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>32 842,30</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	3 099 598,92			5 499 035,17	5 499 035,17		5 499 035,17	5 499 035,17
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 099 598,92</b>			<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>		<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>	<b>202 998,04</b>
---	-------------------

<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

## RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 190 652,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	898 869,50		3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 291 783,12		2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 190 652,62</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>Affectation au compte 1068 (8)</b>	<b>207 138,04</b>
---------------------------------------	-------------------

<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>5 734 875,51</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A1</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 198 992,62</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 531 877,47</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 880,00	2 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
2031	Frais d'études	2 880,00	2 880,00		0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 460,00	1 260,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 260,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 460,00	1 260,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	6 260,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 340,00</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>9 140,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	82 053,70	0,00		23 702,30	23 702,30		23 702,30	23 702,30
1641	Emprunts en euros	82 053,70	0,00		23 702,30	23 702,30		23 702,30	23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>82 053,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>99 393,70</b>	<b>4 140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>28 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>32 842,30</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	3 099 598,92			5 499 035,17	5 499 035,17		5 499 035,17	5 499 035,17
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	3 099 598,92			5 499 035,17	5 499 035,17		5 499 035,17	5 499 035,17
3351	Terrains	2 147 538,72			2 147 538,72	2 147 538,72		2 147 538,72	2 147 538,72
3355	Travaux	952 060,20			3 351 496,45	3 351 496,45		3 351 496,45	3 351 496,45
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 099 598,92</b>			<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>		<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>A3</b>

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>3 190 652,62</b>	<b>0,00</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	898 869,50		3 024 172,83	3 024 172,83	3 024 172,83
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 291 783,12		2 503 564,64	2 503 564,64	2 503 564,64
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 000,00		0,00	0,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 000,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		4 529,47	4 529,47	4 529,47
3351	Terrains	2 147 538,72		2 147 538,72	2 147 538,72	2 147 538,72
3355	Travaux	139 244,40		351 496,45	351 496,45	351 496,45
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 190 652,62</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>B</b>

## DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 030 476,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
011	Charges à caractère général (3)	817 815,80	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>817 815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>
66	Charges financières	22 008,07	0,00		18 033,84	18 033,84		18 033,84	18 033,84
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>22 008,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 033,84</b>	<b>18 033,84</b>		<b>18 033,84</b>	<b>18 033,84</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>839 823,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>
023	Virement à la section d'investissement	898 869,50			3 024 172,83	3 024 172,83		3 024 172,83	3 024 172,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	2 291 783,12			2 503 564,64	2 503 564,64		2 503 564,64	2 503 564,64
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 190 652,62</b>			<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B</b>

### RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 023 287,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	923 688,85	0,00	3 046 741,14	3 046 741,14	3 046 741,14
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	3 099 598,92	0,00	5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 099 598,92</b>	<b>0,00</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>8 545 776,31</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B1</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 030 476,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
011	Charges à caractère général (4)	817 815,80	0,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6045	Achats études et prestations de services	812 815,80	0,00		3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	0,00	0,00		5,00	5,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>817 815,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 005,00</b>	<b>3 000 005,00</b>
66	Charges financières	22 008,07	0,00		18 033,84	18 033,84		18 033,84	18 033,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 909,35	0,00		18 934,21	18 934,21		18 934,21	18 934,21
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-901,28	0,00		-900,37	-900,37		-900,37	-900,37
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>22 008,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 033,84</b>	<b>18 033,84</b>		<b>18 033,84</b>	<b>18 033,84</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>839 823,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>3 018 038,84</b>
023	Virement à la section d'investissement	898 869,50			3 024 172,83	3 024 172,83		3 024 172,83	3 024 172,83
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	2 291 783,12			2 503 564,64	2 503 564,64		2 503 564,64	2 503 564,64

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  III = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 000,00			4 529,47	4 529,47		4 529,47	4 529,47
7133	Variat° en-cours de production biens	2 286 783,12			2 499 035,17	2 499 035,17		2 499 035,17	2 499 035,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>3 190 652,62</b>			<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>		<b>5 527 737,47</b>	<b>5 527 737,47</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	14 667,76
Montant des ICNE de l'exercice N-1	15 568,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-900,37

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE</b>	<b>B2</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1  I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée  II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>4 023 287,77</b>	<b>0,00</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>	<b>8 545 776,31</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	923 688,85	0,00	3 046 741,14	3 046 741,14	3 046 741,14
75822	Prise en charge déficit budget annexe	923 688,85	0,00	3 046 741,14	3 046 741,14	3 046 741,14
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>923 688,85</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>3 046 741,14</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 099 598,92	0,00	5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
7133	Variat° en-cours de production biens	3 099 598,92	0,00	5 499 035,17	5 499 035,17	5 499 035,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>3 099 598,92</b>	<b>0,00</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>	<b>5 499 035,17</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>28 702,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	23 702,30	0,00	0,00		23 702,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00		5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>207 138,04</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	207 138,04	0,00	0,00		207 138,04
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341	0342		
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	23 702,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
106	Réserves	0,00	207 138,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 702,30</b>
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 702,30
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>207 138,04</b>
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 138,04

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>3 018 038,84</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00		3 000 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00		5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	18 033,84	0,00	0,00		18 033,84
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>3 046 741,14</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	3 046 741,14	0,00	0,00		3 046 741,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	18 033,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
758	Produits divers de gestion courante	0,00	3 046 741,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 018 038,84</b>
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 033,84
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 046 741,14</b>
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 046 741,14

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					700 000,00									
99141901130	CREDIT AGRICOLE	21/08/2006	01/09/2006	04/03/2007	700 000,00	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	4,620	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>700 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

### B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		409 831,43					23 702,30	18 934,21	0,00	14 667,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		409 831,43					23 702,30	18 934,21	0,00	14 667,76
99141901130	N	0,00	A-1	409 831,43	12,17	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	23 702,30	18 934,21	0,00	14 667,76
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>409 831,43</b>					<b>23 702,30</b>	<b>18 934,21</b>	<b>0,00</b>	<b>14 667,76</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	409 831,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

### METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Frais d'études non suivis de travaux	5	04/07/2023
L	2031 Frais d'études (non suivis de travaux)	5	04/07/2023
L	2033 Frais d'insertion (non suivis de travaux)	5	04/07/2023
L	204)(1 Subvention d'équipement versée Bien mobilier et matériel	5	04/07/2023
L	204XX2 Subvention d'équipement versée Batiment	20	04/07/2023
L	204)(3 Subvention d'équipement versée Projets d'infrastructures d'interet national	30	04/07/2023
L	204)(5 Subvention d'équipement versée Monument Historique	30	04/07/2023
L	204)(4 Subvention d'équipement versée Voirie	30	04/07/2023
L	2051 Concessions et droits similaires Logiciels Bureautiques, applicatifs, progiciels, site internet	3	04/07/2023
L	211 Terrain	0	04/07/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	04/07/2023
L	2128 Agencement et aménagement de terrain autres Cloture, mouvement de terre	15	04/07/2023
L	213 Construction( non productif de revenu)	0	04/07/2023
L	21321 Construction Immeuble de rapport Batimeent à usage de location	30	04/07/2023
L	21328 Construction Batiments privés	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions , divers Peinture	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions divers Menuiserie	15	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement Toitur plomberie revetement isolation	20	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions Electricité	30	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement petit equipement plateau sportif	10	04/07/2023
L	2135X, 2145,21735,2180 Agencement et aménagement des constructions plateaux sportif	20	04/07/2023
L	2141 Constructions sur sol d'autrui Batiments public	0	04/07/2023
L	2142 Constructions sur sol d'autrui Immeuble de rapport	30	04/07/2023
L	2151 Réseaux de voirie Route, bordures de chaussée, aire de stationnement	30	04/07/2023
L	2152 Installation de voirie Mat, Lampadaire, panneaux de signalisation...	20	04/07/2023
L	215731 Matériel roulant de voirie Balayeuse de voirie, camion de marquage...	8	04/07/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Petit matériel : débroussalleuse, tondeuse	5	04/07/2023
L	2158 Autres matériel et outillage Défibrilateur	5	05/07/2023
L	21828 Matériel de transport Véhicules légers	6	06/07/2023
L	21828 Matériel de transport Tous véhicules de plus de 3,5 tonnes, mini camion, remorque, tracteur...	7	07/07/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	21828 Matériel de transport Véhicules deux roues	5 08/07/2023
L	21838 Matériel de bureau et matériel informatique Ordinateur,	5 09/07/2023
L	21839 Matériel de bureau et matériel informatique Téléphonie portable, ordinateur portable	3 10/07/2023
L	2184 Mobilier Administratif : tables, bureau, mobilier de rangement	15 11/07/2023
L	2184 Mobilier Mobilier à disposition du public	10 12/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Gros électroménager	5 13/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Coffre fort, armoires ignifuges, armoires fortes	20 14/07/2023
L	2188 Autres immobilisation Equipement ateliers : échafaudage, manitou, transpalette	12 15/07/2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>8015</b>	<b>Emprunts garantis (1)</b>	0,00	0,00	
<b>8016</b>	<b>Contrats de crédit-bail (2)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8017</b>	<b>Subvention à verser en annuité (3)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>8018</b>	<b>Autres engagements donnés</b>			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.3</b>

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-202 998,04	-202 998,04
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-4 140,00	-4 140,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	207 138,04	207 138,04
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	207 138,04	207 138,04

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	23 702,30	23 702,30
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	3 028 702,30	3 028 702,30
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3 212 138,04	3 212 138,04

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>23 702,30</b>	<b>I</b> <b>23 702,30</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>23 702,30</b>	<b>23 702,30</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	23 702,30	23 702,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 028 702,30</b>	<b>III</b> <b>3 028 702,30</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>3 028 702,30</b>	<b>3 028 702,30</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	0,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	4 529,47	4 529,47
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 024 172,83	3 024 172,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2024_41
Objet :	Délibération 2024/41 - Budget annexe Zone d'Activités Économiques - Adoption du budget primitif pour l'exercice 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-15 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-200030633-20240415-2024_41-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20240415-2024_41-DE-1-1_0.xml	text/xml	934 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 41.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20240415-2024_41-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	34.6 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 avril 2024 à 08h43min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 avril 2024 à 08h43min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 avril 2024 à 08h44min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 avril 2024 à 08h59min12s	Reçu par le MI le 2024-04-19